Les banques de données du Ministère de la Santé et des Services sociaux

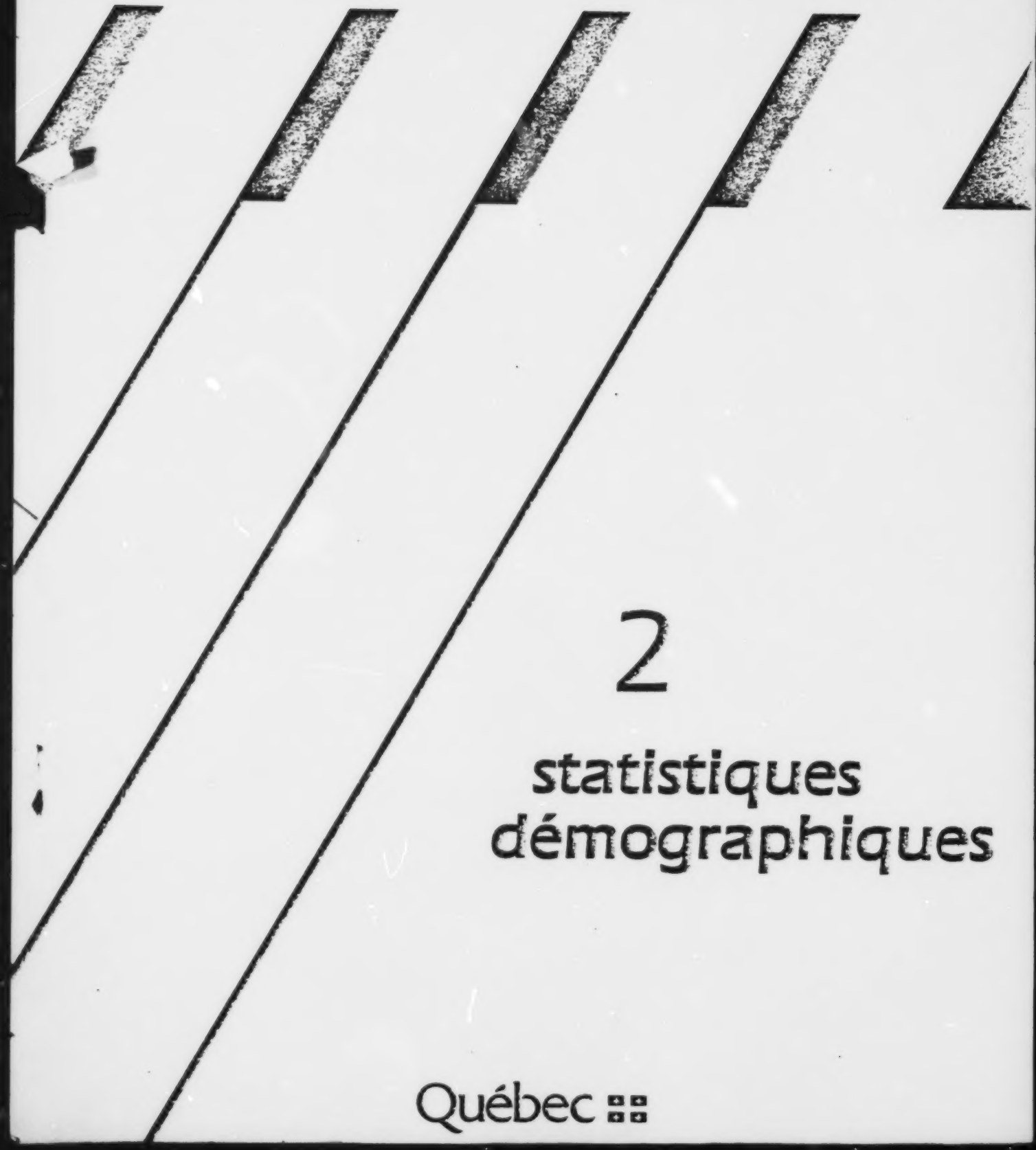

2

statistiques démographiques

Québec

Ministère de la Santé et des Services sociaux
Direction des systèmes d'information
Service diffusion et bureautique

LES BANQUES DE DONNÉES DU MINISTÈRE

DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

2- STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES

Janvier 1987

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

Avant-propos..... 7

Renseignements généraux sur le système 9

1- Nom du système..... 11
2- Description sommaire du système..... 11
3- Domaine des données..... 11
4- Le système recueille et traite les données depuis.... 12
5- Système encadré par une loi, une réglementation..... 12
6- Rôle des intervenants..... 12
7- Énumération des fichiers-maîtres..... 15

Description du fichier-maître naissances..... 17
1- Identification 19
2- Source de données 19
3- Fréquence des mises à jour 19
4- Description du contenu 19
5- Produits disponibles 21
6- Restriction d'utilisation 27

Noms et définitions des variables présentes sur le fichier-maître naissances 29

Formulaire SP-1 "Déclaration de naissance vivante" 39

PAGE

Description du fichier-maître mariages..... 41
1- Identification 43
2- Source de données 43
3- Fréquence des mises à jour 43
4- Description du contenu 43
5- Produits disponibles 45
6- Restriction d'utilisation 51

Noms et définitions des variables présentes sur le fichier-maître mariages 53

Formulaire SP-2 "Déclaration de mariage" 62

Description du fichier-maître décès..... 65
1- Identification 67
2- Source de données 67
3- Fréquence des mises à jour 67
4- Description du contenu 67
5- Produits disponibles 69
6- Restriction d'utilisation 75

Noms et définitions des variables présentes sur le fichier-maître décès 77

Formulaire SP-3 "Déclaration de décès" 90

PAGE

Description du fichier-maître mortinaissances 93
1- Identification 95
2- Source de données 95
3- Fréquence des mises à jour 95
4- Description du contenu 95
5- Produits disponibles 96
6- Restriction d'utilisation 97

Noms et définitions des variables présentes sur le fichier-maître mortinaissances 99

Formulaire SP-4 "Déclaration de mortinaissance" 107

Description du fichier-maître divorces..... 109
1- Identification 111
2- Source de données 111
3- Fréquence des mises à jour 111
4- Description du contenu 112
5- Produits disponibles 112

AVANT-PROPOS

Le présent document constitue le second numéro d'une série visant à faire connaître les banques de données du ministère de la Santé et des Services sociaux. Il porte spécifiquement sur la banque de données "Statistiques démographiques" contenant de multiples informations sur les événements démographiques du Québec à savoir les naissances, les mariages, les décès , les divorces et les mortinaissances.

Par la publication de cette série, la direction des Systèmes d'information désire augmenter l'accessibilité aux banques de données ministérielles et faciliter l'interprétation des contenus. Nous souhaitons que ce second volet du **Répertoire des banques de données du ministère de la Santé et des Services sociaux** soit d'une grande utilité à tous les usagers actuels et potentiels.

Le présent document a été réalisé sous la responsabilité de monsieur Jean Langevin, chef de la Division diffusion. Il est entièrement l'oeuvre de madame Nicole Lalonde, agente de recherche au sein de cette unité administrative. Des copies additionnelles sont disponibles sur demande auprès du Service de diffusion et bureautique au numéro: 643-6209.

Thérèse Monier

THÉRÈSE MONIER
Chef du Service de
diffusion et bureautique

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LE SYSTÈME

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LE SYSTÈME

1. **Nom du système:**

   Statistiques démographiques

2. **Description sommaire du système**

   Le système a comme objectif principal, la cueillette et le traitement de données sur les événements démographiques soit les naissances, les mariages, les décès, les divorces et les mortinaissances.

3. **Domaine des données**

   - Les naissances dont la mère réside au Québec, peu importe le lieu de l'événement. Les naissances dont les mères ne résident pas au Québec mais qui accouchent au Québec sont présentes au fichier mais ne sont pas incluses dans les compilations.

   - Les mariages célébrés au Québec.

   - Les décès des résidents du Québec peu importe le lieu du décès. Les non résidents du Québec qui décèdent au Québec sont présents au fichier mais ne sont pas inclus dans les compilations.

   - Les divorces prononcés au Québec.

   - Les mortinaissances des résidentes du Québec.

4. Le système recueille et traite les données

- depuis 1926 dans le cas des naissances, des mariages et des décès,
- depuis 1969 dans le cas des divorces, et
- depuis 1975 dans le cas des mortinaissances.
- En 1975, un fichier statistique a été créé. Avant cette date, les renseignements étaient seulement sur fichiers-maîtres et sont donc plus difficilement exploitables et diffusables.

5. Système encadré par une loi, une réglementation

- Loi sur la protection de la santé publique (L.R.Q., chap. p-35).

- Règlement d'application de la Loi sur la protection de la santé publique (R.R.Q. 1981, c. p-35, r.1).

6. Rôle des intervenants

LES DÉCLARANTS

Dans le cas des:

- naissances: . les centres hospitaliers dotés d'un service d'obstétrique. Les déclarants autorisés sont les médecins ou les infirmières;
  . les médecins dans le cas des naissances à domicile.

- mariages: . les ministres du culte dans le cas de mariages religieux;
  . et les protonotaires dans le cas de mariages civils.

- décès et mortinaissances:
  . les établissements du réseau des affaires sociales. Les

déclarants autorisés sont les médecins ou les infirmières;

. le coroner dans le cas de mort violente ou suspecte entre autres (voir la Loi sur la recherche des causes et des circonstances des décès);

. le médecin dans le cas de décès à domicile.

- divorces: . la Cour supérieure du Québec.

GESTION DU SYSTÈME

La Direction des statistiques démographiques du Bureau de la statistique du Québec

- Assume la responsabilité générale du système: conception du système, supervision des opérations et des relations avec les déclarants.
  Téléphone: (418) 643-5197

La Direction de la production statistique du Bureau de la statistique du Québec

- Reçoit, codifie, saisit, valide et traite les renseignements provenant des déclarants.
  Téléphone: (418) 643-5128

MAINTENANCE DU SYSTÈME

La Direction de l'informatique du Bureau de la statistique du Québec

- Est responsable de la programmation, de l'exploitation, de l'entretien général du système et du développement de ce dernier.
  Téléphone: (418) 643-6769

TRAITEMENT DE L'INFORMATION

La Direction des systèmes d'information du ministère de la Santé et des Services sociaux

- Intègre aux fichiers naissances, mariages et décès provenant du Bureau de la statistique du Québec, des informations pertinentes au ministère de la Santé et des Services sociaux: la région socio-sanitaire, le département de santé communautaire, le centre local de services communautaires et le code de municipalité régionale de comté du bénéficiaire.
  Téléphone: (418) 643-7963

DIFFUSION DES DONNÉES

Le Service diffusion et bureautique du ministère de la Santé et des Services sociaux

ET

Le Centre de renseignements et de documentation du Bureau de la statistique du Québec

- Guident l'usager dans la définition de ses besoins et dans sa recherche de renseignements.

- Produisent des tableaux statistiques (sur papier, ruban ou disquette) selon les besoins spécifiques manifestés par les usagers.

- Fournissent la documentation nécessaire à l'interprétation des tableaux produits.

* **Généralement, le Service de diffusion et bureautique du ministère de la Santé et des Services sociaux diffuse les données au personnel du ministère et de son réseau et ce, pour les années postérieures à 1975.**

Adresse: 1279, boul. Charest ouest, 2e étage
Québec, (Québec)
G1N 4K7
Téléphone: (418) 643-6209

* **Généralement, le Bureau de la statistique du Québec dessert toute la population à l'exception du personnel du ministère de la Santé et des Services sociaux et son réseau. Toutefois, le B.S.Q. répond à toutes les demandes antérieures à 1975 et à celles de l'année en cours.**

Adresse:	117, rue Saint-André Québec, (Québec) G1R 3Y3	1410, rue Stanley, 3e étage Montréal, (Québec) H3A 1T8
Téléphone:	(418) 643-5116 1-800-463-4090 (sans frais d'appel)	(514) 873-4722

7. Enumération des fichiers-maîtres

- Naissances
- Mariages
- Décès
- Mortinaissances
- Divorces.

DESCRIPTION DU FICHIER-MAÎTRE

NAISSANCES

DESCRIPTION DU FICHIER-MAÎTRE

NAISSANCES

1. Identification

Le fichier-maître des naissances contient les renseignements du formulaire SP-1 "Déclaration de naissance vivante" de même que certaines variables générées par le système. Les données sont facilement disponibles à compter de 1975, année de création du fichier statistique.

2. Source de données

Le formulaire SP-1 "Déclaration de naissance vivante".

3. Fréquence des mises à jour

Les mises à jour sont hebdomadaires sur le fichier de l'année courante. La fermeture de ce fichier se fait le premier avril de l'année suivante et les mises à jour définitives ont lieu entre le premier avril et le premier juillet. Par la suite, un fichier statistique est créé; il est habituellement utilisé pour des fins d'exploitation statistique.

4. Description du contenu

a) Unités de référence

- Temps

  Année civile (1er janvier - 31 décembre)

- Population

  Les naissances dont les mères résident au Québec, peu importe le lieu où survient l'événement.

- Découpages standards

  Avant 1975

  . municipalité
  . division de recensement
  . région socio-sanitaire
  . province

  1975 à 1978

  . secteur de recensement: Montréal, Québec et Laval seulement
  . municipalité
  . division de recensement
  . région socio-sanitaire
  . province

  1979 à 1985

  . code postal à 3 positions
  . municipalité
  . division de recensement
  . région socio-sanitaire
  . province

  À compter de 1986

  . code postal à 6 positions
  . municipalité
  . division de recensement
  . municipalité régionale de comté
  . région socio-sanitaire
  . province

La Direction des systèmes d'information du ministère de la Santé et des Services sociaux a intégré au fichier les régions socio-sanitaires, les DSC, les CLSC et les MRC et ce pour les années 1981 à la plus récente.

b) Liste des variables

Voir le formulaire SP-1 "Déclaration de naissance vivante" et les noms et définitions de variables aux pages 31 à 39.

c) Classifications ou tables utilisées

Code des établissements du réseau du ministère de la Santé et des Services sociaux
Code postal
Code municipal
Région socio-sanitaire (RSS)
Département de santé communautaire (DSC)
Centre local de services communautaires (CLSC)
Municipalité régionale de comté (MRC)

5. Produits disponibles

a) Année courante

- Le Bureau de la statistique du Québec offre des productions statutaires suite à des ententes formelles avec les demandeurs.

- Cet organisme publie le tableau Nombre mensuel d'événements contenant les données provisoires de l'année en cours.

b) Année fermée: Tableaux disponibles à compter de 1975.

Il s'agit de tableaux sur microfiches dont nous pouvons tirer des photocopies. En voici la liste:

1. Naissances par mois, selon le sexe, avec le nombre annuel de naissances à l'hôpital, pour le Québec, les régions socio-sanitaires, les comtés et les municipalités de 20 000 habitants et plus.

1A. Naissances par mois, selon le sexe, avec le nombre annuel de naissances à l'hôpital, pour le Québec.

1B. Naissances par mois, selon le sexe, avec le nombre annuel de naissances à l'hôpital, pour le Québec et les comtés.

1C. Naissances par mois, selon le sexe, avec le nombre annuel de naissances à l'hôpital, pour le Québec et les régions socio-sanitaires.

2. Naissances selon la langue maternelle de la mère et la langue d'usage, pour le Québec, les régions socio-sanitaires, les comtés et les municipalités de 20 000 habitants et plus.

2A. Naissances selon la langue maternelle de la mère et la langue d'usage, pour le Québec et les comtés.

2B. Naissances selon la langue maternelle de la mère et la langue d'usage, pour le Québec.

2C. Naissances selon la langue maternelle de la mère et la langue d'usage, pour le Québec et les régions socio-sanitaires.

3. Naissances selon la langue maternelle du père, la langue maternelle de la mère et la langue d'usage, pour le Québec et les régions socio-sanitaires.

3A. Naissances selon la langue maternelle du père et la langue maternelle de la mère, pour le Québec et les régions socio-sanitaires.

3B. Naissances selon la langue maternelle du père et la langue maternelle de la mère et la langue d'usage, pour le Québec.

3C. Naissances selon la langue maternelle du père et la langue maternelle de la mère, pour le Québec.

4. Naissances selon l'âge de la mère à l'accouchement, l'année de naissance de la mère et le rang de naissance vivante, pour le Québec et les régions socio-sanitaires.

4A. Naissances selon l'âge de la mère à l'accouchement, l'année de naissance de la mère et le rang de naissance vivante, pour le Québec.

5. Naissances selon l'âge de la mère à l'accouchement, l'année de naissance de la mère, l'état matrimonial de la mère et le rang de naissance vivante, pour le Québec.

5A. Naissances selon l'état matrimonial de la mère et le rang de naissance vivante, pour le Québec.

6. Naissances selon le groupe d'âge du père, le groupe d'âge et l'année d'âge de la mère, pour le Québec.

7. Naissances selon le groupe d'âge de la mère, le poids à la naissance et le sexe, pour le Québec.

7A. Naissances selon le groupe d'âge de la mère et le sexe, pour le Québec.

7B. Naissances selon le groupe d'âge de la mère, le poids à la naissance et le sexe, pour le Québec et les régions socio-sanitaires.

8. Naissances selon la durée de gestation, le poids à la naissance et le sexe, pour le Québec.

8A. Naissances selon la durée de gestation et le sexe, pour le Québec.

9. Naissances issues de femmes mariées selon le groupe d'âge de la mère, l'année du mariage et la durée du mariage, pour le Québec et les régions socio-sanitaires.

9A. Naissances issues de femmes mariées selon le groupe d'âge de la mère, l'année du mariage et la durée du mariage, pour le Québec.

10. Naissances issues de femmes mariées selon le rang de naissance vivante, l'âge de la mère au moment du mariage, la durée du mariage, l'année du mariage et la durée écoulée depuis la dernière naissance vivante, pour le Québec.

10A. Naissances issues de femmes mariées selon le rang de naissance vivante, l'année du mariage, la durée du mariage et la durée écoulée depuis la dernière naissance vivante, pour le Québec.

11. Naissances issues de femmes mariées selon le rang de naissance vivante, l'année de la dernière naissance vivante et la durée écoulée depuis la dernière naissance vivante, pour le Québec et les régions socio-sanitaires.

11A. Naissances issues de femmes mariées selon le rang de naissance vivante, l'année de la dernière naissance vivante et la durée écoulée depuis la dernière naissance vivante, pour le Québec.

12. Naissances issues de femmes mariées selon le lieu de naissance du père et le lieu de naissance de la mère, pour le Québec.

13. Naissances selon le type de naissance, pour le Québec et les régions socio-sanitaires.

14. Naissances selon le rang de naissance vivante, la durée écoulée depuis la dernière naissance vivante et l'état matrimonial de la mère, pour le Québec.

14A. Naissances selon le rang de naissance vivante et la durée écoulée depuis la dernière naissance vivante, pour le Québec.

15. Naissances selon le groupe d'âge de la mère, l'état matrimonial de la mère et la langue d'usage de la mère, pour le Québec, les régions socio-sanitaires, les comtés et les municipalités de 20 000 habitants et plus.

15A. Naissances selon le groupe d'âge de la mère, l'état matrimonial de la mère et la langue d'usage de la mère, pour le Québec et les régions socio-sanitaires.

15B. Naissances selon le groupe d'âge de la mère, l'état matrimonial de la mère et la langue d'usage de la mère, pour le Québec.

15C. Naissances selon le groupe d'âge de la mère et la langue d'usage de la mère, pour le Québec.

16. Naissances selon le groupe d'âge de la mère, le niveau de scolarité de la mère et la langue d'usage de la mère, pour le Québec et les régions socio-sanitaires.

16A. Naissances selon le groupe d'âge de la mère et le niveau de scolarité de la mère, pour le Québec.

16B. Naissances selon le groupe d'âge de la mère, le niveau de scolarité de la mère et la langue d'usage de la mère, pour le Québec.

17. Naissances selon le groupe d'âge de la mère, le niveau de scolarité de la mère et le rang de naissance vivante, pour le Québec et les régions socio-sanitaires.

17A. Naissances selon le groupe d'âge de la mère et le rang de naissance vivante, pour le Québec.

17B. Naissances selon le groupe d'âge de la mère, le niveau de scolarité de la mère et le rang de naissance vivante, pour le Québec.

18. Naissances selon le mois, le sexe de la naissance et la langue d'usage, pour le Québec.

18A. Naissances selon le mois et le sexe, pour le Québec.

19. Naissances selon le groupe d'âge de la mère, l'état matrimonial de la mère et le rang de naissance vivante, pour le Québec et les régions socio-sanitaires.

19A. Naissances selon l'état matrimonial de la mère et le rang de naissance vivante, pour le Québec.

Il est également possible de produire des tabulations spéciales selon les besoins spécifiques manifestés par les usagers.

- Pour le personnel du ministère de la Santé et des Services sociaux et de son réseau, s'adresser au:

Ministère de la Santé et des Services sociaux
Direction des systèmes d'information
Service diffusion et bureautique
1279, boul. Charest ouest, 2e étage
Québec, (Québec) G1N 4K7
Téléphone: (418) 643-6209

- Pour tout autre usager et pour les années antérieures à 1975 de même que les renseignements portant sur l'année en cours, s'adresser au:

Bureau de la statistique du Québec
Centre de renseignements et de documentation

117, rue Saint-André	1410, rue Stanley, 3e étage
Québec, (Québec) G1R 3Y3	Montréal, (Québec) H3A 1T8
Téléphone: (418) 643-5116	(514) 873-4722
1-800-463-4090 (sans frais d'appel)	

6. Restriction d'utilisation

Le fichier contient des renseignements nominatifs (noms et prénoms des parents et de l'enfant) et l'usager doit se plier aux exigences de la Commission d'accès à l'information pour y accéder.

NOMS ET DÉFINITIONS DES VARIABLES

PRÉSENTES SUR LE FICHIER-MAÎTRE

NAISSANCES

NOMS ET DÉFINITIONS DES VARIABLES PRÉSENTES

SUR LE FICHIER-MAÎTRE NAISSANCES[1]

NOM DE LA VARIABLE	DÉFINITION
1. CODE D'ÉTABLISSEMENT (où a eu lieu la naissance vivante)	Code à huit chiffres attribué par l'Inspecteur général des institutions financières et utilisé comme numéro de permis d'exploitation par le ministère de la Santé et des Services sociaux.
2. CODE MUNICIPAL DE NAISSANCE	Code de la municipalité où a eu lieu la naissance vivante. Ce code est défini par le Bureau de la statistique du Québec et attribué à chacune des municipalités ayant un statut légalement reconnu et aux territoires non organisés du Québec.
3. NOM DU PÈRE	Nom qui a été donné à la naissance d'une personne, selon son acte de naissance.

1. Les numéros précédant le "nom de la variable" correspondent à ceux inscrits dans les cases du formulaire SP-1 "Déclaration de naissance vivante" que vous trouverez sur la dernière page de cette section. Il s'agit en fait des renseignements qui sont saisis. Quant aux variables qui sont générées par informatique, vous en retrouverez les noms et définitions à la suite des variables numérotées.

4.	INITIALES DU PÈRE	Première lettre de chacun des prénoms du père.
5.	DATE DE NAISSANCE DU PÈRE	Année, mois, jour de la naissance du père.
6.	LIEU DE NAISSANCE DU PÈRE	Code à 3 positions défini par le Bureau de la statistique du Québec et attribué à chacune des provinces et territoires canadiens et à chacun des pays étrangers.
7.	LANGUE MATERNELLE DU PÈRE	Langue maternelle du père, soit la première langue que le père a apprise dans son enfance et comprend encore. Si cette première langue n'est plus comprise on indique la deuxième langue apprise et encore comprise.
8.	NOM DE LA MÈRE	Nom qui a été donné à la naissance d'une personne, selon son acte de naissance.
9.	INITIALES DE LA MÈRE	Première lettre de chacun des prénoms de la mère.
10.	DATE DE NAISSANCE DE LA MÈRE	Année, mois, jour de la naissance de la mère.
11.	LIEU DE NAISSANCE DE LA MÈRE	Code à 3 positions défini par le Bureau de la statistique du Québec et attribué à chacune

des provinces et aux territoires canadiens et à chacun des pays étrangers.

12. LANGUE MATERNELLE DE LA MÈRE

Langue maternelle de la mère, soit la première langue que la mère a apprise dans son enfance et comprend encore. Si cette première langue n'est plus comprise on indique la deuxième langue apprise et encore comprise.

13. CODE POSTAL (3 premières)

Trois premières positions du code postal de la mère.

14. CODE MUNICIPAL DE LA MÈRE

Code de la municipalité de résidence de la mère. Code défini par le Bureau de la statistique du Québec et attribué à chacune des municipalités ayant un statut légalement reconnu et aux territoires non organisés du Québec.

15. LANGUE D'USAGE DE LA MÈRE

Langue couramment utilisée à la maison.

16. ÉTAT CIVIL DE LA MÈRE

Etat matrimonial de la mère au moment de la déclaration de naissance vivante en fonction de ce que la loi québécoise reconnaît. Le divorce ou la séparation légale doit avoir été obtenu devant un tribunal. Il n'y a pas de mariage consensuel ou de "Common Law" au Québec. Le mariage traditionnel célébré dans un pays ou une région où cette forme de mariage est recon-

nue, sera considéré de même que le mariage tel que reconnu par les communautés Inuits.

Les valeurs de l'état civil sont:
1. célibataire
2. marié(e)
3. veuf(ve)
4. divorcé(e)
5. séparé(e) légalement (depuis 1975).

La définition de la variable se modifie lorsque le Code civil est modifié.

17. SCOLARITÉ DE LA MÈRE — Nombre d'années de scolarité complétées avec succès.

18. NOMBRE DE NAISSANCES VIVANTES — Nombre de naissances vivantes antérieures à celle déclarée sur le formulaire. Cette variable est aussi appelée "rang de naissance vivante": rang de la naissance déclarée moins 1.

19. NOMBRE DE MORT-NÉS — Nombre de mort-nés lors de grossesses antérieures.

20. DATE DE DERNIÈRE NAISSANCE VIVANTE — Année, mois, jour de la dernière naissance vivante.

21. DATE DE MARIAGE DE LA MÈRE — Année, mois, jour du dernier mariage de la mère.

22. NOM DE L'ENFANT	Saisi avant 1981 seulement.
23, 24. 1er, 2e, 3e PRÉNOMS DE L'ENFANT	Le 1er prénom correspond au prénom usuel soit le prénom ou nom de baptême. Saisi avant 1981 seulement.
25. DATE DE NAISSANCE	Année, mois, jour de la naissance vivante.
26. TYPE DE NAISSANCE	Naissance simple, naissance double ou autre.
27. ORDRE DE NAISSANCE	Si naissance multiple on indique l'ordre de naissance.
28. SEXE DE L'ENFANT	
29. POIDS À LA NAISSANCE	En grammes.
30. DURÉE DE LA GROSSESSE	Semaines complètes.
31. CODE DU MÉDECIN (ACCOUCHEUR)	Code à 5 positions attribué à chacun des médecins du Québec par la Corporation professionnelle des médecins.
32. QUALITÉ DE L'ACCOUCHEUR	Titre de la personne qui a accouché la mère.

VARIABLES GÉNÉRÉES PAR INFORMATIQUE

NOM DE LA MUNICIPALITÉ DE NAISSANCE	Nom de la municipalité où a eu lieu la naissance. Généré par le système à partir du code municipal qui est établi à partir de l'adresse du lieu de naissance vivante. Il s'agit donc de noms officiels et non de toponymes.
ÂGE DE LA MÈRE	L'âge de la mère ne doit pas être inférieur à 13 ans et supérieur à 52 ans.
SECTEUR DE RECENSEMENT DE LA MÈRE	Unité géographique permanente établie par Statistique Canada dans les villes de 50 000 habitants et plus. La population d'un secteur de recensement varie de 2 500 à 8 000 habitants. Les codes utilisés sont ceux déterminés lors du recensement de 1971. Il s'agit du secteur de recensement de résidence de la mère. Disponible seulement pour Montréal, Laval et Québec en 1976, 1977 et 1978.
TOTAL D'ACCOUCHEMENTS	Nombre total d'accouchements de la mère.
ÂGE DU PÈRE	

RÉGION SOCIO-SANITAIRE DE L'ÉVÉNEMENT	Code à 2 positions attribué à chacune des régions socio-sanitaires du Québec. Ce code est déterminé par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Il s'agit ici de la région socio-sanitaire où a eu lieu la naissance.
RÉGION SOCIO-SANITAIRE DE LA MÈRE	Code à 2 positions attribué à chacune des régions socio-sanitaires du Québec. Ce code est déterminé par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Il s'agit ici de la région socio-sanitaire de résidence de la mère.
DURÉE DU MARIAGE DE LA MÈRE	
DURÉE DEPUIS DERNIÈRE NAISSANCE VIVANTE (ANNÉE)	Nombre d'années depuis la dernière naissance vivante.
NOM DE LA DIVISION DE RECENSEMENT DE NAISSANCE	Unité géostatistique permanente de niveau régional, adoptée par Statistique Canada et par le Bureau de la statistique du Québec. Ses limites géographiques ressemblent à celles du comté municipal. Il s'agit ici de la division de recensement du lieu de naissance.
DURÉE DEPUIS DERNIÈRE NAISSANCE VIVANTE (MOIS)	Nombre de mois depuis la dernière naissance vivante.

DSC DE RÉSIDENCE DE LA MÈRE	Attribution numérique du département de santé communautaire d'appartenance de la mère. Cette donnée est générée à partir du code municipal et du code postal (pour certaines municipalités) du bénéficiaire.
CLSC DE RÉSIDENCE DE LA MÈRE	Attribution numérique du CLSC d'appartenance de la mère. Cette donnée est générée à partir du code municipal et du code postal (pour certaines municipalités) du bénéficiaire.
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE RÉSIDENCE DE LA MÈRE	Attribution numérique de la municipalité régionale de comté à laquelle appartient le bénéficiaire.

Ministère des Affaires sociales
Direction générale de l'administration

DÉCLARATION DE NAISSANCE VIVANTE

Voir la note 1 de la page 31 pour la signification des numéros inscrits dans les cases.

Veuillez remplir cette déclaration à la **machine** ou en **lettres moulées.**
Ne pas écrire dans les espaces ombrés.

LIEU DE LA NAISSANCE

1- Nom du centre hospitalier ou a eu lieu la naissance — Code d'établissement 1

2- Adresse de l'endroit ou a eu lieu la naissance (N°, rue, municipalité, comté) 2

IDENTIFICATION DES PARENTS

Père

3- Nom du père (si le père est inconnu, pontier (✓) ici ☐ et vous reporter à la question 9) 3 — 4- Prénom(s) 4

6- Date de naissance du père — Année | Mois 5 | Jour — 7- Lieu de naissance du père (province ou pays étranger) 6 — 8- Langue maternelle du père 7

Mère

9- Nom de la mère (selon acte de naissance) 8 — 10- Prénom(s) 9 — 11- N° de téléphone de la mère

12- Date de naissance de la mère — Année | Mois 1 0 | Jour — 13- Lieu de naissance de la mère (province ou pays étranger) 11 — 14- Langue maternelle de la mère 12

15- Adresse du domicile de la mère (N°, rue, municipalité, comté, province ou pays étranger) — Code postal 13 14

16- Langue d'usage à la maison 15 — 17- État civil de la mère: 1 ☐ Célibataire 2 ☐ Mariée 3 ☐ Veuve 4 ☐ Divorcée 5 ☐ Séparée légalement 16 — 18- Nombre d'années de scolarité de la mère 17

19- Nombre d'enfants nés de grossesses antérieures (exclure la présente grossesse) — Nés vivants 1 8 — Mort-nés (500 grammes et plus) 1 9 — 20- Dernière naissance vivante (s'il y a lieu) Année 2 Mois 0 Jour — 21- Dernier mariage (s'il y a lieu) Année 2 Mois 1 Jour

IDENTIFICATION DE L'ENFANT À LA NAISSANCE

22- Nom de l'enfant 22 — 23- Prénom usuel 23 — 24- Autres prénoms 24

SIGNATURE DE LA MÈRE OU DU PÈRE

Je confirme l'exactitude des renseignements ci-dessus et j'autorise l'envoi de la copie du présent formulaire au centre hospitalier doté d'un département de santé communautaire dans ma région.

25- Date de la signature (année, mois, jour) — X 26- Signature de la mère ou du père

CONSTAT MÉDICAL

27- Date de naissance de l'enfant — Année | 2 | Mois 5 | Jour — 28- Type de naissance: 10 ☐ Simple ☐ Double Autre (préciser): 26 — 29- En cas de naissance multiple, donnez l'ordre: 1er ☐ 2e ☐ 3e ☐ Autre (préciser) 27

30- Sexe de l'enfant: 1 ☐ Masculin 2 ☐ Féminin 9 ☐ Indéterminé 28 — 31- Poids à la naissance: 2 9 grammes ou ____ livres ____ onces — 32- Durée de la grossesse: 3 0 semaines complètes

33- Accoucheur (nom, prénom, adresse) — N° de permis (Corp. des médecins) 31

34- Qualité de l'accoucheur: 1 ☐ Médecin 2 ☐ Infirmière Autre (préciser) 32 — 35- Date de la signature (année, mois, jour) — 36- Signature de l'accoucheur: X

En cas de naissance multiple, veuillez remplir une déclaration de naissance vivante (SP-1) pour chaque enfant né vivant et une déclaration mortinaissance (SP-4) pour chaque enfant mort-né.

ESPACE RÉSERVÉ AU MINISTÈRE

37- État civ.	38- R.P.	39 - Nom	40 - Prénom usuel	41 - Autres prénoms
☐ Identique ☐ Tel qu'ici modifié	☐ Identique ☐ Tel qu'ici modifié			

42 - Date d'enregistrement	43- Collecteur	44 - Lot

SP-1 (rev. 06-81)

DESCRIPTION DU FICHIER-MAÎTRE

MARIAGES

DESCRIPTION DU FICHIER-MAÎTRE

MARIAGES

1. Identification

Le fichier-maître des mariages contient les renseignements du formulaire SP-2 "Déclaration de mariage" de même que certaines variables générées par le système. Les données sont facilement disponibles à compter de 1975, année de création du fichier statistique.

2. Source de données

Le formulaire SP-2 "Déclaration de mariage"

3. Fréquence des mises à jour

Les mises à jour sont hebdomadaires sur le fichier de l'année courante. La fermeture de ce fichier se fait le 1er avril de l'année suivante et les mises à jour définitives ont lieu entre le 1er avril et le 1er juillet. Par la suite, un fichier statistique est créé; il est habituellement utilisé pour des fins statistiques.

4. Description du contenu

a) Unités de référence

- Temps

  Année civile (1er janvier - 31 décembre)

- Population

  Les mariages civils et religieux célébrés au Québec, peu importe le lieu de résidence des époux.

- Découpages standards

  Avant 1975

  . municipalité
  . division de recensement
  . région socio-sanitaire
  . province

  1975 à 1978

  . secteur de recensement: Montréal, Québec et Laval seulement
  . municipalité
  . division de recensement
  . région socio-sanitaire
  . province

  1979 à 1985

  . code postal à 3 positions
  . municipalité
  . division de recensement
  . région socio-sanitaire
  . province

  À compter de 1986

  . code postal à 6 positions
  . municipalité
  . division de recensement
  . municipalité régionale de comté
  . région socio-sanitaire
  . province

La Direction des systèmes d'information du ministère de la Santé et des Services sociaux a intégré au fichier les régions socio-sanitaires, les DSC, les CLSC et les MRC et ce pour les années 1981 à la plus récente.

b) Liste des variables

Voir le formulaire SP-2 "Déclaration de mariage" et les noms et définitions de variables aux pages 55 à 62.

c) Classifications ou tables utilisées

Code postal
Code municipal
Région socio-sanitaire (RSS)
Département de santé communautaire (DSC)
Centre local de services communautaires (CLSC)
Municipalité régionale de comté (MRC)

5. Produits disponibles

a) Année courante

- Le Bureau de la statistique du Québec offre des productions statutaires suite à des ententes formelles avec les demandeurs.

- Cet organisme publie le tableau Nombre mensuel d'événements contenant les données provisoires de l'année en cours.

b) Année fermée: Tableaux disponibles à compter de 1975.

Il s'agit de tableaux sur microfiches dont nous pouvons tirer des photocopies. En voici la liste:

1. Mariages par mois, pour le Québec, les régions socio-sanitaires, les comtés et les municipalités de 20 000 habitants et plus.

2. Mariages selon l'état matrimonial de l'époux, l'état matrimonial de l'épouse et le type de mariage, pour le Québec et les régions socio-sanitaires.

2A. Mariages selon l'état matrimonial de l'époux et l'état matrimonial de l'épouse, pour le Québec et les régions socio-sanitaires.

2B. Mariages selon l'état matrimonial de l'époux, l'état matrimonial de l'épouse et le type de mariage, pour le Québec.

2C. Mariages selon l'état matrimonial de l'époux et l'état matrimonial de l'épouse, pour le Québec.

3. Mariages selon l'âge, le sexe, l'état matrimonial et l'année de naissance, pour le Québec et les régions socio-sanitaires.

3A. Mariages selon l'âge, le sexe, l'état matrimonial et l'année de naissance, pour le Québec.

4. Mariages selon le groupe d'âge de l'époux, le groupe d'âge de l'épouse, l'état matrimonial de l'époux et l'état matrimonial de l'épouse, pour le Québec.

4A. Mariages selon le groupe d'âge de l'époux, le groupe d'âge de l'épouse et l'état matrimonial de l'épouse, pour le Québec.

4B. Mariages selon le groupe d'âge de l'époux et le groupe d'âge de l'épouse, pour le Québec.

5. Mariages selon la langue maternelle de l'époux, la langue maternelle de l'épouse et le type de mariage, pour le Québec, les régions socio-sanitaires, les comtés et les municipalités de 20 000 habitants et plus.

5A. Mariages selon la langue maternelle de l'époux et la langue maternelle de l'épouse, pour le Québec, les régions socio-sanitaires, les comtés et les municipalités de 20 000 habitants et plus.

5B. Mariages selon la langue maternelle de l'époux, la langue maternelle de l'épouse et le type de mariage, pour le Québec, les régions socio-sanitaires et les comtés.

5C. Mariages selon la langue maternelle de l'époux et la langue maternelle de l'épouse, pour le Québec, les régions socio-sanitaires et les comtés.

5D. Mariages selon la langue maternelle de l'époux, la langue maternelle de l'épouse et le type de mariage, pour le Québec et les régions socio-sanitaires.

5E. Mariages selon la langue maternelle de l'époux et la langue maternelle de l'épouse, pour le Québec et les régions socio-sanitaires.

5F. Mariages selon la langue maternelle de l'époux, la langue maternelle de l'épouse et le type de mariage, pour le Québec.

5G. Mariages selon la langue maternelle de l'époux et la langue maternelle de l'épouse, pour le Québec.

6. Mariages selon le lieu de résidence des époux avant le mariage et le lieu de résidence des époux après le mariage, pour le Québec et les régions socio-sanitaires.

6A. Mariages selon le lieu de résidence des époux avant le mariage et le lieu de résidence des époux après le mariage, pour le Québec.

6B. Mariages selon le lieu de résidence des époux avant le mariage, pour le Québec.

7. Mariages selon le lieu de résidence des époux après le mariage, pour le Québec et les municipalités.

7A. Mariages selon le sexe des époux et le lieu de résidence des époux avant le mariage, pour le Québec et les municipalités.

7B. Mariages selon le lieu du mariage, pour le Québec et les municipalités.

8. Mariages selon le groupe d'âge, le sexe, l'état matrimonial, le niveau de scolarité et le type de mariage, pour le Québec et les régions socio-sanitaires.

8A. Mariages selon le groupe d'âge, le sexe, le niveau de scolarité et le type de mariage, pour le Québec et les régions socio-sanitaires.

8B. Mariages selon le groupe d'âge, le sexe, l'état matrimonial et le niveau de scolarité, pour le Québec et les régions socio-sanitaires.

8C. Mariages selon le groupe d'âge, le sexe et le niveau de scolarité, pour le Québec et les régions socio-sanitaires.

8D. Mariages selon le groupe d'âge, le sexe, l'état matrimonial, le niveau de scolarité et le type de mariage, pour le Québec.

8E. Mariages selon le groupe d'âge, le sexe, le niveau de scolarité et le type de mariage, pour le Québec.

8F. Mariages selon le groupe d'âge, le sexe, l'état matrimonial et le niveau de scolarité, pour le Québec.

8G. Mariages selon le groupe d'âge, le sexe et le niveau de scolarité, pour le Québec.

9. Remariages selon l'âge, le sexe, l'état matrimonial des époux et la durée écoulée depuis la rupture du mariage antérieur, pour le Québec.

10. Mariages selon le niveau de scolarité des époux et le type de mariage, pour le Québec et les régions socio-sanitaires.

10A. Mariages selon le niveau de scolarité des époux, pour le Québec et les régions socio-sanitaires.

10B. Mariages selon le niveau de scolarité et le type de mariage, pour le Québec.

10C. Mariages selon le niveau de scolarité des époux, pour le Québec.

11. Mariages selon le groupe d'âge, le sexe, l'état matrimonial et la langue maternelle, pour le Québec et les régions socio-sanitaires.

11A. Mariages selon le groupe d'âge, le sexe et la langue maternelle, pour le Québec et les régions socio-sanitaires.

11B. Mariages selon le groupe d'âge, le sexe, l'état matrimonial et la langue maternelle, pour le Québec.

11C. Mariages selon le groupe d'âge, le sexe et la langue maternelle, pour le Québec.

12. Remariages selon le groupe d'âge, le sexe, l'état matrimonial au moment de la rupture et la durée écoulée depuis la rupture du mariage antérieur, pour le Québec.

13. Mariages selon l'état matrimonial des époux, pour le Québec et les régions socio-sanitaires.

13A. Age moyen au mariage selon l'état matrimonial des époux pour le Québec et les régions socio-sanitaires.

Il est également possible de produire des tabulations spéciales selon les besoins spécifiques manifestés par les usagers.

- Pour le personnel du ministère de la Santé et des Services sociaux et de son réseau, s'adresser au:

Ministère de la Santé et des Services sociaux
Direction des systèmes d'information
Service diffusion et bureautique
1279, boul. Charest ouest, 2e étage
Québec, (Québec) G1N 4K7
Téléphone: (418) 643-6209

- Pour tout autre usager et pour les années antérieures à 1975 de même que les renseignements portant sur l'année en cours, s'adresser au:

Bureau de la statistique du Québec
Centre de renseignements et de documentation

117, rue Saint-André
Québec, (Québec) G1R 3Y3
Téléphone: (418) 643-5116

1410, rue Stanley, 3e étage
Montréal, (Québec) H3A 1T8
(514) 873-4722

1-800-463-4090 (sans frais d'appel)

6. Restriction d'utilisation

Le fichier contient des renseignements nominatifs (noms et prénoms des conjoints, parents et témoins des conjoints) et l'usager doit se plier aux exigences de la Commission d'accès à l'information pour y accéder.

NOMS ET DÉFINITIONS DES VARIABLES

PRÉSENTES SUR LE FICHIER-MAÎTRE

MARIAGES

NOMS ET DÉFINITIONS DES VARIABLES PRÉSENTES

SUR LE FICHIER-MAÎTRE MARIAGES[1]

NOM DE LA VARIABLE	DÉFINITION
1. NOM DE L'ÉPOUSE	Nom de l'épouse selon son acte de naissance.
2. 1er, 2e, 3e PRÉNOMS DE L'ÉPOUSE	Le premier prénom correspond au prénom usuel soit le prénom ou nom de baptême.
3. ÉTAT CIVIL DE L'ÉPOUSE	État matrimonial de l'épouse lors du mariage.
4. DATE DU DÉCÈS DU CONJOINT OU DATE DU DIVORCE (ÉPOUSE)	
5. DATE DE NAISSANCE DE L'ÉPOUSE	Année, mois, jour de la naissance de l'épouse.

---

1. Les numéros précédant le "nom de la variable" correspondent à ceux inscrits dans les cases du formulaire SP-2 "Déclaration de mariage" que vous trouverez à la dernière page de cette section. Il s'agit en fait des renseignements qui sont saisis. Quant aux variables qui sont générées par informatique, vous en retrouverez les noms et définitions à la suite des variables numérotées.

6. LIEU DE NAISSANCE DE L'ÉPOUSE	Code à 3 positions défini par le Bureau de la statistique du Québec et attribué à chacune des provinces et territoires canadiens et à chacun des pays étrangers.
7. LANGUE MATERNELLE DE L'ÉPOUSE	Langue que l'épouse a apprise dans son enfance et comprend encore. Si cette première langue n'est plus comprise on indique la deuxième langue apprise et encore comprise.
8. CODE MUNICIPAL DE RÉSIDENCE DE L'ÉPOUSE	Code de la municipalité de résidence de l'épouse avant le mariage. Ce code est défini par le Bureau de la statistique du Québec et attribué à chacune des municipalités ayant un statut légalement reconnu et aux territoires non organisés du Québec.
9. SCOLARITÉ DE L'ÉPOUSE	Nombre d'années de scolarité complétées avec succès.
10. NOM DE L'ÉPOUX	Nom de l'époux selon son acte de naissance.
11. 1er,2e,3e PRÉNOMS DE L'ÉPOUX	Le premier prénom correspond au prénom usuel soit le prénom ou nom de baptême.
12. ÉTAT CIVIL DE L'ÉPOUX	État matrimonial de l'époux lors du mariage.

13. DATE DE DÉCÈS DU CONJOINT OU DATE DU DIVORCE (ÉPOUX)

14. DATE DE NAISSANCE DE L'ÉPOUX

Année, mois, jour de la naissance de l'époux.

15. LIEU DE NAISSANCE DE L'ÉPOUX

Code à 3 positions défini par le Bureau de la statistique du Québec et attribué à chacune des provinces et territoires canadiens et à chacun des pays étrangers.

16. LANGUE MATERNELLE DE L'ÉPOUX

Langue que l'époux a apprise dans son enfance et comprend encore. Si cette première langue n'est plus comprise on indique la deuxième langue apprise et encore comprise.

17. CODE MUNICIPAL DE RÉSIDENCE DE L'ÉPOUX

Code de la municipalité de résidence de l'époux avant le mariage. Ce code est défini par le Bureau de la statistique du Québec et attribué à chacune des municipalités ayant un statut légalement reconnu et aux territoires non organisés du Québec.

18. SCOLARITÉ DE L'ÉPOUX

Nombre d'années de scolarité complétées avec succès.

19. CODE MUNICIPAL DE RÉSIDENCE DU COUPLE	Code de la municipalité de résidence du couple. Ce code est défini par le Bureau de la statistique du Québec et attribué à chacune des municipalités ayant un statut légalement reconnu et aux territoires non organisés du Québec.
20. DATE DU MARIAGE	Année, mois, jour du mariage.
21. CODE MUNICIPAL DU MARIAGE	Code de la municipalité où a eu lieu le mariage. Ce code est défini par le Bureau de la statistique du Québec et attribué à chacune des municipalités ayant un statut légalement reconnu et aux territoires non organisés du Québec.
22. CODE MUNICIPAL DE L'ENREGISTREMENT	Code de la municipalité de l'enregistrement du mariage. Ce code est défini par le Bureau de la statistique du Québec et attribué à chacune des municipalités ayant un statut légalement reconnu et aux territoires non organisés du Québec.
23. QUALITÉ DU CÉLÉBRANT	Titre de la personne qui a célébré le mariage: ministre du culte ou protonotaire ou son adjoint.

VARIABLES GÉNÉRÉES PAR INFORMATIQUE

ÂGE DE L'ÉPOUSE	
ÂGE DE L'ÉPOUSE AU MOMENT DU VEUVAGE	
DURÉE DU VEUVAGE DE L'ÉPOUSE	
LIEU DE RÉSIDENCE DE L'ÉPOUSE	Il s'agit du lieu de résidence de l'épouse avant le mariage.
RÉGION SOCIO-SANITAIRE DE L'ÉPOUSE	Code à 2 positions attribué à chacune des régions socio-sanitaires du Québec. Il s'agit de la région socio-sanitaire de l'épouse avant le mariage.
ÂGE DE L'ÉPOUX	
ÂGE DE L'ÉPOUX AU MOMENT DU VEUVAGE	
DURÉE DU VEUVAGE DE L'ÉPOUX	

LIEU DE RÉSIDENCE DE L'ÉPOUX	Il s'agit du lieu de résidence de l'époux avant le mariage.
RÉGION SOCIO-SANITAIRE DE L'ÉPOUX	Code à 2 positions attribué à chacune des régions socio-sanitaires du Québec. Ce code est déterminé par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Il s'agit ici de la région socio-sanitaire de l'époux avant le mariage.
RÉGION SOCIO-SANITAIRE DU COUPLE	Code à 2 positions attribué à chacune des régions socio-sanitaires du Québec et déterminé par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Il s'agit de la région socio-sanitaire de résidence du couple.
RÉGION SOCIO-SANITAIRE DU MARIAGE	Code à 2 positions attribué à chacune des régions socio-sanitaires du Québec et déterminé par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Il s'agit de la région socio-sanitaire de célébration du mariage.
NOM DE LA MUNICIPALITÉ DU MARIAGE	Nom de la municipalité où a été célébré le mariage. Généré par le système à partir de l'adresse du lieu du mariage. Il s'agit de noms officiels et non de toponymes.

TYPE DE MARIAGE	Indique s'il s'agit d'un mariage religieux ou civil.
NOM DE LA MUNICIPALITÉ DE LA DIVISON DE RECENSEMENT	
DSC DU COUPLE	Département de santé communautaire de résidence du couple. Le numéro de code du DSC est défini par le ministère de la Santé et des Services sociaux.
CLSC DU COUPLE	Centre local de services communautaires de résidence du couple.
MRC	Attribution numérique de la municipalité régionale de comté de résidence du couple.

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires sociales
Direction générale de l'administration et des systèmes d'information

FORMULAIRE SP-2

Voir la note 1 de la page 55 pour la signification des numéros inscrits dans les cases.

DÉCLARATION DE MARIAGE

Veuillez remplir cette déclaration à la **machine** ou en **lettres moulées.**
Ne pas écrire dans les espaces ombrés.

IDENTIFICATION DES CONJOINTS

Épouse

1 - Nom de l'épouse (selon acte de naissance) — 1
2 - Prénom(s) — 2
4 - État civil de l'épouse — 1 ☐ Célibataire, 3 ☐ Veuve, 4 ☐ Divorcée — 3
5 - Date du décès du conjoint ou date du divorce — Année / Mois 4 / Jour
6 - Date de naissance de l'épouse — Année / Mois 5 / Jour
7 - Lieu de naissance (province ou pays étranger) — 6
8 - Langue maternelle — 7
9 - Domicile avant le mariage (municipalité, comté, province ou pays étranger) — 8
10 - Nombre d'années de scolarité — 9

Époux

11 - Nom de l'époux — 10
12 - Prénom(s) — 11
14 - État civil de l'époux — 1 ☐ Célibataire, 3 ☐ Veuf, 4 ☐ Divorcé — 12
15 - Date du décès du conjoint ou date du divorce — Année / Mois 1 3 / Jour
16 - Date de naissance de l'époux — Année / Mois 1 4 / Jour
17 - Lieu de naissance (province ou pays étranger) — 15
18 - Langue maternelle — 16
19 - Domicile avant le mariage (municipalité, comté, province ou pays étranger) — 17
20 - Nombre d'années de scolarité — 18
21 - Domicile après le mariage (N°, rue, municipalité, comté, province ou pays étranger) — 19

IDENTIFICATION DES PARENTS DES CONJOINTS

Épouse

22 - Nom de la mère de l'épouse (selon acte de naissance)
23 - Prénom usuel
24 - Lieu de naissance (province ou pays étranger)
25 - Nom du père de l'épouse
26 - Prénom usuel
27 - Lieu de naissance (province ou pays étranger)

Époux

28 - Nom de la mère de l'époux (selon acte de naissance)
29 - Prénom usuel
30 - Lieu de naissance (province ou pays étranger)
31 - Nom du père de l'époux
32 - Prénom usuel
33 - Lieu de naissance (province ou pays étranger)

IDENTIFICATION DES TÉMOINS

34 - Nom du témoin — ☐ M ☐ Mme ☐ Mlle
35 - Prénom usuel
36 - Nom du témoin — ☐ M ☐ Mme ☐ Mlle
37 - Prénom usuel

DATE ET LIEU DU MARIAGE

38 - Date du mariage — Année / Mois 2 0 / Jour
39 - Lieu de la célébration du mariage (nom de la municipalité et du comté) — 21
40 - Lieu de l'enregistrement du mariage (nom de la paroisse religieuse ou du district judiciaire dans le cas de mariage civil) — 22
41 - Qualité du célébrant — 5 ☐ Ministre du Culte, 6 ☐ Protonotaire ou son adjoint — 23
42 - Nom et prénom du célébrant
43 - Signature du célébrant — X

SIGNATURE DES CONJOINTS ET DES TÉMOINS

Je confirme l'exactitude des renseignements ci-dessus

44 - Signature de l'épouse — X
45 - Signature du témoin — X
46 - Signature de l'époux — X
47 - Signature du témoin — X

DESCRIPTION DU FICHIER-MAÎTRE

DÉCÈS

DESCRIPTION DU FICHIER-MAÎTRE

DÉCÈS

1. Identification

Le fichier-maître des décès contient les renseignements du formulaire SP-3 "Déclaration de décès" de même que certaines variables générées par le système. Les données sont facilement disponibles à compter de 1975, année de création du fichier statistique.

2. Source de données

Le formulaire SP-3 "Déclaration de décès".

3. Fréquence des mises à jour

Les mises à jour sont hebdomadaires sur le fichier de l'année courante. La fermeture de ce fichier se fait le premier avril de l'année suivante et les mises à jour définitives ont lieu entre le premier avril et le premier juillet. Par la suite, un fichier statistique est créé; il est habituellement utilisé pour des fins statistiques.

4. Description du contenu

a) Unités de référence

- Temps

  Année civile (1er janvier - 31 décembre)

- Population

  Les décès des résidents du Québec, peu importe le lieu du décès.

  Les non résidents qui décèdent au Québec sont inscrits au fichier mais ne sont pas compilés. Les décès hors province des résidents du Québec sont compilés au Québec.

- Découpages standards

  Avant 1975

  - municipalité
  - division de recensement
  - région socio-sanitaire
  - province

  1975 à 1978

  - secteur de recensement: Montréal, Québec et Laval seulement
  - municipalité
  - division de recensement
  - région socio-sanitaire
  - province

  1979 à 1985

  - code postal à 3 positions
  - municipalité
  - division de recensement
  - région socio-sanitaire
  - province

  À compter de 1986

  - code postal à 6 positions
  - municipalité
  - division de recensement
  - municipalité régionale de comté

- région socio-sanitaire
- province

La Direction des systèmes d'information du ministère de la Santé et des Services sociaux a intégré au fichier les régions socio-sanitaires, les DSC, les CLSC et les MRC et ce pour les années 1981 à la plus récente.

b) Liste des variables

Voir le formulaire SP-3 "Déclaration de décès" et les noms et définitions de variables aux pages 79 à 90.

c) Classifications ou tables utilisées

Code des établissements du réseau du ministère de la Santé et des Services sociaux
Code postal
Code municipal
Région socio-sanitaire (RSS)
Département de santé communautaire (DSC)
Centre local de services communautaires (CLSC)
Municipalité régionale de comté (MRC)
Classification internationale des maladies, 9e révision (CIM-9)

5. Produits disponibles

a) Année courante

- Le Bureau de la statistique du Québec offre des productions statutaires suite à des ententes formelles avec les demandeurs.

. Cet organisme publie le tableau Nombre mensuel d'événements contenant les données provisoires de l'année en cours.

b) Année fermée: Tableaux disponibles à compter de 1975.

Il s'agit de tableaux sur microfiches dont nous pouvons tirer des photocopies. En voici la liste:

1. Décès selon le sexe, le nombre de décès à l'hôpital et le nombre d'autopsies, pour le Québec, les régions socio-sanitaires, les comtés et les municipalités de 20 000 habitants et plus.

1A. Décès selon le sexe, le nombre de décès à l'hôpital et le nombre d'autopsies, pour le Québec.

1B. Décès selon le sexe, le nombre de décès à l'hôpital et le nombre d'autopsies, pour le Québec et les régions socio-sanitaires.

2. Décès selon le sexe, l'âge, l'année de naissance et l'état matrimonial, pour le Québec et les régions socio-sanitaires.

2A. Décès selon le sexe et l'état matrimonial, pour le Québec.

2B. Décès selon le sexe, l'âge et l'année de naissance, pour le Québec et les régions socio-sanitaires.

3. Décès selon le sexe et la langue d'usage (exploitation distincte pour les décès infantiles), pour le Québec et les régions socio-sanitaires.

3A. Décès selon le sexe (exploitation distincte pour les décès infantiles), pour le Québec et les régions socio-sanitaires.

4. Décès selon la cause (CIM-9, classification principale), le sexe et le groupe d'âge, pour le Québec.

S4. Décès selon les causes extérieures de traumatismes et empoisonnements (CIM-9, classification supplémentaire), le sexe et le groupe d'âge, pour le Québec.

4A. Décès selon le sexe et le groupe d'âge, pour le Québec.

4B. Décès selon la cause (CIM-9, classification principale), le sexe, le groupe d'âge, pour le Québec et les régions socio-sanitaires.

S4B. Décès selon les causes de traumatismes et empoisonnements (CIM-9, classification supplémentaire), le sexe et le groupe d'âge, pour le Québec et les régions socio-sanitaires.

5. Décès selon la cause (282 causes, CIM-9), le sexe, le groupe d'âge et l'état matrimonial, pour le Québec.

S5. Décès selon la nature du traumatisme (CIM-9, classification supplémentaire, liste de base, 57 groupes de causes, causes > 469), le sexe, le groupe d'âge et l'état matrimonial, pour le Québec.

5A. Décès selon le sexe, le groupe d'âge et l'état matrimonial, pour le Québec.

6. Décès selon la cause (282 causes, CIM-9), le sexe et les régions socio-sanitaires pour les comtés, les municipalités de 20 000 habitants et plus et pour le Québec.

6A. Décès selon la cause (282 causes, CIM-9), le sexe, et les régions socio-sanitaires, pour les comtés et le Québec.

S6. Décès selon la nature du traumatisme (CIM-9, classification supplémentaire, liste de base, 57 groupes de causes, causes > 469), le sexe et les régions socio-sanitaires, pour les comtés et les municipalités de 20 000 habitants et plus.

S6A. Décès selon la nature du traumatisme (CIM-9, classification supplémentaire, liste de base, 57 groupes de causes, causes > 469), le sexe et les régions socio-sanitaires, pour les comtés et le Québec.

6C. Décès selon la cause (282 causes, CIM-9) et le sexe, par région socio-sanitaire et le Québec.

S6C. Décès selon la nature du traumatisme (CIM-9, classification supplémentaire, liste de base, 57 groupes de causes, causes > 469) et le sexe, par région socio-sanitaire et le Québec.

6D. Décès selon la cause (282 causes, CIM-9), le sexe et les régions socio-sanitaires.

S6D. Décès selon la nature du traumatisme (CIM-9, classification supplémentaire, liste de base, 57 groupes de causes, causes > 469), le sexe et les régions socio-sanitaires.

7. Décès selon la cause (282 causes, CIM-9), le sexe, le type de certificat et le nombre d'autopsies, pour le Québec.

S7. Décès selon la nature du traumatisme (CIM-9, classification supplémentaire, liste de base, 57 groupes de causes, causes > 469), le sexe, le type de certificat et le nombre d'autopsies, pour le Québec.

7A. Décès selon le sexe, le type de certificat et le nombre d'autopsies, pour le Québec.

8. Décès selon le groupe d'âge, le sexe et la langue d'usage, pour le Québec, les régions socio-sanitaires, les comtés et les municipalités de 20 000 habitants et plus.

8A. Décès selon le groupe d'âge, le sexe et la langue d'usage, pour le Québec.

8B. Décès selon le groupe d'âge, le sexe et la langue d'usage, pour le Québec, les régions socio-sanitaires et les comtés.

8C. Décès selon le groupe d'âge, le sexe et la langue d'usage, pour le Québec et les régions socio-sanitaires.

9. Décès selon la cause (282 causes, CIM-9), le sexe, le groupe d'âge et la langue d'usage, pour le Québec.

S9. Décès selon la nature du traumatisme (CIM-9, classification supplémentaire, liste de base, 57 groupes de causes, causes > 469), le sexe, le groupe d'âge et la langue d'usage, pour le Québec.

9A. Décès selon le sexe, le groupe d'âge et la langue d'usage, pour le Québec.

10. Décès infantiles par mois, selon le mois et l'année de naissance et selon le sexe, pour le Québec.

11. Décès infantiles selon la cause (CIM-9, classification principale), le sexe et l'âge, pour le Québec.

S11. Décès infantiles selon les causes extérieures de traumatismes et empoisonnements (CIM-9, classification supplémentaire), le sexe et l'âge, pour le Québec.

11A. Décès infantiles selon le sexe et l'âge, pour le Québec.

12. Décès néonatals précoces, décès néonatals et décès postnéonatals selon le sexe, pour le Québec, les régions socio-sanitaires, les comtés et les municipalités.

13. Décès selon la cause (CIM-9, 17 catégories), le sexe et le groupe d'âge, par région socio-sanitaire et le Québec.

13A. Décès selon la cause (CIM-9, 17 catégories), le sexe et le groupe d'âge, pour le Québec.

14. Décès néonatals précoces selon le poids (13 catégories), pour le Québec, les régions socio-sanitaires, les comtés et les municipalités de 20 000 habitants et plus.

15. Décès par mois, par région socio-sanitaire et le Québec.

Il est également possible de produire des tabulations spéciales selon le besoins spécifiques manifestés par les usagers.

- Pour le personnel du ministère de la Santé et des Services sociaux et de son réseau, s'adresser au:

Ministère de la Santé et des Services sociaux
Direction des systèmes d'information
Service diffusion et bureautique
1279, boul. Charest ouest, 2e étage
Québec, (Québec) G1N 4K7
Téléphone: (418) 643-6209

- Pour tout autre usager et pour les années antérieures à 1975 de même que les renseignements portant sur l'année en cours, s'adresser au:

Bureau de la statistique du Québec
Centre de renseignements et de documentation

117, rue Saint-André	1410, rue Stanley, 3e étage
Québec, (Québec) G1R 3Y3	Montréal, (Québec) H3A 1T8
Téléphone: (418) 643-5116	(514) 873-4722
1-800-463-4090 (sans frais d'appel)	

6. Restriction d'utilisation

Le fichier contient des renseignements nominatifs (noms et prénoms du décédé, du conjoint, des parents et numéro d'assurance sociale du décédé) et l'usager doit se plier aux exigences de la Commission d'accès à l'information pour y accéder.

NOMS ET DÉFINITIONS DES VARIABLES

PRÉSENTES SUR LE FICHIER-MAÎTRE

DÉCÈS

NOMS ET DÉFINITIONS DES VARIABLES PRÉSENTES

SUR LE FICHIER-MAÎTRE DÉCÈS[1]

NOM DE LA VARIABLE	DÉFINITION
1. CODE DE L'ÉTABLISSEMENT	Code à 8 chiffres identifiant la corporation qui offre des services de santé ou sociaux. Il peut y avoir plusieurs installations pour une même corporation.
2. CODE MUNICIPAL DU DÉCÈS	Code municipal de la municipalité où est survenu le décès. Ce code est défini par le Bureau de la statistique du Québec et attribué à chacune des municipalités ayant un statut légalement reconnu et aux territoires non organisés du Québec.
LIEU DU DÉCÈS	Code à trois positions défini par le Bureau de la statistique du Québec et attribué à chacune des provinces et aux territoires canadiens et à chacun des pays.

1. Les numéros précédant le "nom de la variable" correspondent à ceux inscrits dans les cases du formulaire que vous trouverez sur la dernière page de cette section. Il s'agit en fait des renseignements qui sont saisis. Quant aux variables qui sont générées par informatique, vous en retrouverez les noms et définitions à la suite des variables numérotées.

3. NOM DU DÉCÉDÉ	Nom qui a été donné à la naissance. Si une personne a obtenu un changement de nom officiel au cours de sa vie, ce dernier est inscrit au fichier. Dans le cas d'une femme, il s'agit de son nom de jeune fille.
4. 1er, 2e, 3e PRÉNOMS DE LA PERSONNE DÉCÉDÉE	Le 1er prénom correspond au prénom usuel, soit le prénom ou nom de baptême, que la personne utilisait ou pour laquelle on la connaissait couramment. Il est loisible au déclarant d'indiquer deux autres prénoms si on les lui signale.
5. NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE	Numéro d'assurance sociale à 9 positions numériques attribué par le gouvernement canadien. Il est présent à 40%.
6. DATE DE NAISSANCE DU DÉCÉDÉ	Année, mois et jour de la naissance de la personne décédée. Dans le cas où la date de naissance n'est pas connue avec précision, on demande au déclarant une approximation au meilleur de sa connaissance.
7. ÂGE DU DÉCÉDÉ	Variable numérique supérieure à 0 et inférieure à 169. L'âge est exprimé en années révolues si la personne décédée avait plus d'un an, en mois et en jours si elle était âgée de 1 à 11 mois, en jours si elle était âgée d'au moins 7 jours et d'au plus un mois, en heures et en minutes si elle était âgée de moins de 7 jours.

INDICATEUR D'ÂGE

Ce code précise si l'âge indiqué est en années, en mois, en jours, en heures ou en minutes.

8. INDICATEUR DE POIDS

Ce code, établi à partir du poids à la naissance, apparaît lorsqu'une personne décède à moins de 7 jours (168 heures) de vie. L'obligation de déclarer le poids à la naissance des personnes décédées à moins de 7 jours origine de l'Organisation mondiale de la santé.

9. ÉTAT CIVIL

Etat matrimonial de la personne au moment de son décès et défini en fonction de ce que la loi québécoise reconnaît. Le divorce ou la séparation légale doit avoir été obtenu devant un tribunal. Il n'y a pas de mariage consensuel ou de "common law" au Québec. Le mariage traditionnel célébré dans un pays ou une région où cette forme de mariage est acceptée, sera considéré de même que le mariage tel que reconnu par les communautés Inuits.

Les valeurs de l'état civil sont:

- célibataire
- marié(e)
- veuf(ve)
- divorcé(e)
- séparé(e) légalement (depuis 1975)

La définition de la variable se modifie lorsque le Code civil lui-même est modifié.

10. NOM DU CONJOINT	Nom, selon l'acte de naissance, du conjoint de la personne décédée si celle-ci est mariée, veuve, divorcée ou séparée légalement. Dans le cas d'une femme, il s'agit toujours de son nom de jeune fille.
11. LIEU DE NAISSANCE DU DÉCÉDÉ	Code à 3 positions défini par le Bureau de la statistique du Québec et attribué à chacune des provinces et territoires canadiens et à chacun des pays étrangers.
12. LANGUE D'USAGE DU DÉCÉDÉ	Langue que la personne décédée utilisait le plus souvent à la maison.
13. CODE POSTAL DE RÉSIDENCE DU DÉCÉDÉ	Trois premières positions du code postal tel qu'établi par la Société canadienne des postes.
SECTEUR DE RECENSEMENT (de résidence de la personne décédée)	Unité géographique permanente établie par Statistique Canada, dans les villes de plus de 50 000 habitants. La population d'un secteur de recensement varie de 2 500 à 8 000 habitants. Les codes utilisés pour les villes de Montréal, Québec et Laval sont ceux déterminés lors du recensement de 1971. Les données sont présentes pour Montréal et Québec en 1976, et pour Montréal, Laval et Québec en 1977 et 1978.

14. CODE MUNICIPAL DE RÉSIDENCE DU DÉCÉDÉ	Code défini par le Bureau de la statistique du Québec et attribué à chacune des municipalités ayant un statut légalement reconnu et aux territoires non organisés du Québec. Le code municipal est celui de la municipalité de résidence de la personne décédée.
15. NOM DE FILLE DE LA MÈRE	Nom qui a été donné à la naissance d'une personne selon son acte de naissance.
16. INITIALES DE LA MÈRE	Première lettre de chacun des prénoms inscrits sur le formulaire de la mère de la personne décédée. Le nombre maximum d'initiales peut être de 5.
17. LIEU DE NAISSANCE DE LA MÈRE	Code à 3 positions défini par le Bureau de la statistique du Québec et attribué à chacune des provinces et territoires canadiens et à chacun des pays étrangers.
18. NOM DU PÈRE	Nom qui a été donné à la naissance d'une personne selon son acte de naissance.
19. INITIALES DU PÈRE	Première lettre de chacun des prénoms inscrit sur le formulaire du père de la personne décédée. Le nombre maximum d'initiales peut être de 5.

20. LIEU DE NAISSANCE DU PÈRE	Code à 3 positions défini par le Bureau de la statistique du Québec et attribué à chacune des provinces et territoires canadiens et à chacun des pays étrangers.
21. SEXE DU DÉCÉDÉ	
22. DATE DU DÉCÈS	Année (sans le siècle), mois et jour où une personne est décédée. Si la date n'est pas connue avec précision, on demande au déclarant de donner une approximation au meilleur de sa connaissance. Dans le cas d'un cadavre trouvé, la date du décès est celle de la disparition quand les informations sont manquantes.
23. CAUSE ACCIDENTELLE	Circonstances de l'accident ou violence qui ont entraîné le traumatisme mortel.
24. CAUSE MÉDICALE DU DÉCÈS	Il s'agit de la maladie ou du traumatisme qui a déclenché l'évolution morbide conduisant directement au décès; c'est la cause initiale du décès.
25. AUTOPSIE	Indique si, lorsque décès, une autopsie a été faite et s'il y a eu ou non enquête du coroner.

26. AUTRE ÉTAT MORBIDE	Précise si le décès est survenu ou non au cours d'une grossesse ou dans les jours qui ont suivi la fin d'une grossesse. Jusqu'en 1981, le nombre de jours était de 90; il est actuellement de 42.
27. PRÉSENCE DE RADIO-ISOTOPE	Précise si la personne décédée était porteuse d'une source radioactive.
28. CODE DE LIEU DE MORT VIOLENTE	Code utilisé dans le cas de mort violente qui décrit le lieu où s'est produit le décès: usine, mine, ferme, route, etc.
29. MALADIE À DÉCLARATION OBLIGATOIRE	Informe que la persone décédée était atteinte d'une maladie à déclaration obligatoire même si le décès n'est pas attribuable à cette maladie. La liste des maladies à déclaration obligatoire est établie par le ministère de la Santé et des Services sociaux dans les règlements de la Loi de la protection de la santé publique.
30. QUALITÉ DU DÉCLARANT	Titre du déclarant qui complète et signe la déclaration de décès. Les personnes qui peuvent déclarer un décès sont déterminées dans la Loi de la protection de la santé publique: médecin, coroner, maire, ministre du culte, deux personnes majeures.

31. CODE DE MÉDECIN	Code à 5 positions attribué à chacun des médecins du Québec par la Corporation professionnelle des médecins.
32. DISPOSITION DU CORPS	Code qui précise le mode de disposition du corps: inhumation, crémation, étude de l'anatomie, transport à l'extérieur du Québec.
33. NUMÉRO DE PERMIS DU DIRECTEUR DE FUNÉRAILLES	Code à 8 positions qui identifie chacune des maisons funéraires du Québec. Ce code est attribué par le Fichier central des entreprises de l'Inspecteur général des institutions financières.

VARIABLES GÉNÉRÉES PAR INFORMATIQUE

NOM DE LA MUNICIPALITÉ DE DÉCÈS	Nom de la municipalité où a eu lieu le décès. Généré par le système à partir du code municipal qui est établi à partir de l'adresse du lieu de décès. Il s'agit de noms officiels et non de toponymes.
RÉGION SOCIO-SANITAIRE DU DÉCÈS	Code à 2 positions attribué à chacune des régions socio-sanitaires du Québec. Ce code est déterminé par le ministère de la Santé et des Services sociaux.
CATÉGORIE DE DÉCÈS	Code à 2 positions, généré par le système représentant le regroupement des causes de décès en 17 catégories. Ces regroupements apparaissent dans le manuel de la "Classification internationale des maladies, traumatismes et causes de décès", de l'Organisation mondiale de la santé.
CAUSE INTERMÉDIAIRE MÉDICALE DE DÉCÈS	Code de cause de décès à 3 positions; ce code est généré par le système à partir de la cause médicale de décès telle qu'indiquée sur le formulaire et d'une table d'équivalence définie par l'Organisation mondiale de la santé (années antérieures à 1979) et apparaissant dans la

"Classification internationale des maladies, traumatismes et causes de décès" ou par le National Center for Health Statistics "ICD-9 underlying cause-of-death lists for tabulating mortality statistics" à compter de 1979.

NOM DE LA MUNICIPALITÉ DE RÉSIDENCE DU DÉCÉDÉ

Le nom de la municipalité n'est pas saisi à partir du formulaire mais généré par le système à partir du code municipal qui est établi selon l'adresse apparaissant au formulaire. Il s'agit donc de noms officiels.

NOM DE LA DIVISION DE RECENSEMENT

Unité géostatistique permanente de niveau régional, adoptée par Statistique Canada et le Bureau de la statistique du Québec. Ses limites géographiques ressemblent à celles du comté municipal. Il s'agit ici de la division de recensement de résidence de la personne décédée.

CAUSE INTERMÉDIAIRE ACCIDENTELLE DE DÉCÈS

Code de cause accidentelle de décès à 3 positions; ce code est généré par le système à partir de la cause accidentelle de décès telle qu'indiquée, s'il y a lieu, sur le formulaire et d'une table d'équivalence définie par l'Organisation mondiale de la santé et apparaissant dans la "Classification internationale des maladies, traumatismes et causes de décès" pour les années antérieures à 1979, ou par le National Center of Health Statistics "ICD-9 underlying cause-of-death lists for tabulating mortality statistics" à compter de 1979.

RÉGION SOCIO-SANITAIRE DE RÉSIDENCE DU DÉCÉDÉ	Code à 2 positions attribué à chacune des régions socio-sanitaires du Québec et déterminé par le ministère de la Santé et des Services sociaux.
DSC DE RÉSIDENCE DU DÉCÉDÉ	Département de santé communautaire de résidence du décédé. Le code du DSC est défini par le ministère de la Santé et des Services sociaux.
CLSC DE RÉSIDENCE DU DÉCÉDÉ	Centre local de services communautaires de résidence du décédé.
MRC DE RÉSIDENCE DU DÉCÉDÉ	Attribution numérique de la municipalité régionale de comté de résidence du décédé.

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires sociales
Direction générale de l'administration et des systèmes d'information

FORMULAIRE SP-3

DÉCLARATION DE DÉCÈS

Voir la note 1 de la page 79 pour la signification des numéros inscrits dans les cases.

Veuillez remplir cette déclaration à la **machine** ou en **lettres moulées.** Ne pas écrire dans les espaces ombrés.

LIEU DU DÉCÈS

1- Nom de l'établissement où a eu lieu le décès — Code d'établissement

2- Adresse de l'endroit où a eu lieu le décès (N°, rue, municipalité, comté, province ou pays étranger) — 2

IDENTIFICATION DU DÉFUNT

3- Nom (selon acte de naissance) — 3

4- Prénom(s) — 4

6- N° d'assurance sociale — 5

7- Date de naissance — Année — Mois — Jour — 6

8- Âge au décès — Ans(s) — 7

Si âge(e) de moins d'un an — Mois — Jours — 7

Si âge(e) de moins de 7 jours — Heures — Minutes — 7

Si âge(e) de moins de 168 heures, donner le poids à la naissance — grammes — 8

9- État civil
1 ☐ Célibataire 3 ☐ Veuf(ve)
2 ☐ Marié(e) 4 ☐ Divorcé(e)
5 ☐ Séparé(e) légalement — 9

10- Si le défunt était marié(e), veuf(ve), divorcé(e), séparé(e) légalement, donner le nom de son conjoint (selon acte de naissance) — 10

11 - Lieu de naissance (province ou pays étranger) — 11

12 - Langue d'usage à la maison — 12

13- Adresse du domicile du défunt (N°, rue, municipalité, comté, province ou pays étranger) — Code postal — 13 — 14

Mère

14 - Nom de la mère (selon acte de naissance) — 15

15 - Prénom usuel — 16

16 - Lieu de naissance de la mère (province ou pays étranger) — 17

Père

17 - Nom du père — 18

18 - Prénom usuel — 19

19 - Lieu de naissance du père (province ou pays étranger) — 20

CONSTAT MÉDICAL

20 - Sexe du défunt — 21
1 ☐ Masculin 2 ☐ Féminin 9 ☐ Indéterminé

21- Date et heure du décès — Année — Mois — Jour — Heure — 22

22- **Causes du décès** — Intervalle approximatif entre le début étiologique et le décès

1. **Maladie ou affection morbide** ayant directement provoqué le décès*
   a) due à (ou consécutive à)
   Antécédents Affections morbides ayant éventuellement conduit à l'état précité. L'affection morbide initiale étant indiquée en dernier lieu
   b) dues à (ou consécutives à)
   c) _____ (cause initiale)
2. **Autres états morbides importants** ayant contribué au décès, mais sans rapport avec la maladie ou avec l'état morbide qui l'a provoqué

* Il ne s'agit pas ici du mode de décès, par exemple défaillance cardiaque, syncope, etc., mais de la maladie, du traumatisme ou de la complication qui a entraîné la mort — 23 — 24

23- Dans le cas du décès AVANT SEPT (7) jours complets, soit 166 heures de vie, indiquer quelle est à votre avis, la cause INITIALE du décès.
Pointer (✓) une case seulement

☐ Malformation congénitale*
☐ Infection*
☐ Iso-immunisation*
☐ Membrane hyaline
☐ Malnutrition foetale
☐ Hémorragie ante-partum
☐ Traumatisme ou asphyxie obstétricale*
☐ Autre*

* Préciser _____

24 - Y-a-t-il eu autopsie? — 25
1 ☐ Oui 2 ☐ Non
Si oui, la certification de la cause du décès tient-elle compte de l'information fournie par l'autopsie?
1 ☐ Oui 2 ☐ Non

25- S'il s'agit d'une femme, le décès est-il survenu au cours d'une grossesse ou dans les 42 jours? ☐ Oui ☐ Non — 26

26 - Présence de radio-scopes
1 ☐ Oui 2 ☐ Non — 27

27 - Si mort violente, pointer ☐ Accident ☐ Suicide ☐ Homicide

27a - Lieu et circonstances (ferme, usine, route, noyade, armes, strangulation, etc.) — 28

28- Défunt atteint d'une maladie à déclaration obligatoire — 29
1 ☐ Oui 2 ☐ Non
Préciser _____

IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

29 - Nom et prénom du déclarant

30 - Qualité du déclarant — 30
1 ☐ Médecin 4 ☐ Coroner Autre (préciser) _____

31 - Date de la signature (année, mois, jour)

32 - Signature du déclarant (J'ai rédigé au meilleur de ma connaissance les causes et les circonstances du décès de cette personne.) — X

N° de permis (Corp. des médecins) — 31

DISPOSITION DU CORPS/DIRECTEUR DE FUNÉRAILLES

33 - Mode de disposition — 32
1 ☐ Inhumation 2 ☐ Crémation 3 ☐ Pour l'étude de l'anatomie 4 ☐ Transport à l'extérieur du Québec

34 - Nom et prénom du directeur de funérailles — N° de permis — 33

35 - Adresse du directeur de funérailles (N°, rue, municipalité, comté, province ou pays étranger)

36 - Date de la prise en charge (année, mois, jour)

37 - Nom et prénom du représentant du directeur de funérailles

38 - Signature du représentant — X

DESCRIPTION DU FICHIER-MAÎTRE
MORTINAISSANCES

DESCRIPTION DU FICHIER-MAÎTRE

MORTINAISSANCES

1. Identification

Le fichier-maître des mortinaissances contient les renseignements du formulaire SP-4 "Déclaration de mortinaissance" de même que certaines variables générées par le système. Les données seront disponibles, sous peu, à compter de 1976; le fichier est en voie d'être complété.

2. Source de données

Le formulaire SP-4 "Déclaration de mortinaissance".

3. Fréquence des mises à jour

Étant donné le petit nombre d'événements "mortinaissances", les renseignements d'une année entière sont saisis en un même temps. Après les corrections, le fichier statistique est créé.

4. Description du contenu

a) Unités de référence

- Temps

  Année civile (1er janvier - 31 décembre)

- Population
  Les mortinaissances des résidentes du Québec. Les mortinaissances hors province des résidentes du Québec sont compilées au Québec.

- Découpages standards
  - Code postal à 3 positions
  - municipalité
  - CLSC
  - DSC
  - Région socio-sanitaire
  - Province

b) Liste des variables

Voir le formulaire SP-4 "Déclaration de mortinaissance" et les noms et définitions de variables aux pages 101 à 107.

c) Classifications ou tables utilisées

Code des établissements du réseau du ministère de la Santé et des Services sociaux
Code postal
Code municipal
Région socio-sanitaire (RSS)
Département de santé communautaire (DSC)
Centre local de services communautaires (CLSC)
Classification internationale des maladies, 9e révision (CIM-9).

5. Produits disponibles

Les tableaux sur microfiches sont à l'étape de définition.

Il est possible de produire des tabulations spéciales selon les besoins manifestés par les usagers.

- Pour le personnel du ministère de la Santé et des Services sociaux et de son réseau, s'adresser à :

  Ministère de la Santé et des Services sociaux
  Direction des systèmes d'information
  Service diffusion et bureautique
  1279, boul. Charest ouest, 2e étage
  Québec, (Québec) G1N 4K7
  Tél: (418) 643-6209

- Pour tout autre usager, s'adresser à:

  Bureau de la statistique du Québec
  Centre de renseignements et de documentation

  117, rue St-André
  Québec, (Québec) G1K 3Y3
  Tél: (418) 643-5116
  1-800-463-4090 (sans frais d'appel)

  1410, rue Stanley, 3e étage
  Montréal, (Québec) H3A 1T8
  Tél: (514) 873-4722

6. Restriction d'utilisation

Le fichier contient des renseignements nominatifs (noms et prénoms des parents) et l'usager doit se plier aux exigences de la Commission d'accès à l'information pour y accéder.

NOMS ET DÉFINITIONS DES VARIABLES

PRÉSENTES SUR LE FICHIER-MAÎTRE

MORTINAISSANCES

NOMS ET DÉFINITIONS DES VARIABLES PRÉSENTES

SUR LE FICHIER-MAÎTRE MORTINAISSANCES[1]

NOM DE LA VARIABLE	DÉFINITION
1. NUMÉRO DE L'ÉTABLISSEMENT (où a lieu la mortinaissance)	Code à huit chiffres attribué par l'Inspecteur général des institutions financières et utilisé comme numéro de permis d'exploitation par le ministère de la Santé et des Services sociaux.
2. CODE MUNICIPAL DE L'ÉVÉNEMENT	Code de la municipalité où a eu lieu la mortinaissance. Ce code est défini par le Bureau de la statistique du Québec et attribué à chacune des municipalités ayant un statut légalement reconnu et aux territoires non organisés du Québec.
3. NOM DU PÈRE	Selon son acte de naissance.

---

1. Les numéros précédant le "nom de la variable" correspondent à ceux insrits dans les cases du formulaire SP-4 "Déclaration de mortinaissance" que vous trouverez sur la dernière page de cette section. Il s'agit en fait des renseignements qui sont saisis. Quant aux variables qui sont générées par informatique, vous en retrouverez les noms et définitions à la suite des variables numérotées.

4. PRÉNOM DU PÈRE	
5. NOM DE LA MÈRE	Selon son acte de naissance.
6. PRÉNOM DE LA MÈRE	
7. DATE DE NAISSANCE DE LA MÈRE	Année, mois, jour de la naissance de la mère.
8. LANGUE MATERNELLE DE LA MÈRE	Soit la première langue que la mère a apprise dans son enfance et comprend encore. Si cette première langue n'est plus comprise on indique la deuxième langue apprise et encore comprise.
9. CODE MUNICIPAL DE LA MÈRE	Code de la municipalité de résidence de la mère. Ce code est défini par le Bureau de la statistique du Québec et attribué à chacune des municipalités ayant un statut légalement reconnu et aux territoires non organisés du Québec.
10. CODE POSTAL DE LA MÈRE	Trois premières positions du code postal de résidence de la mère.
11. LANGUE D'USAGE À LA MAISON	

12. ÉTAT CIVIL DE LA MÈRE

Etat matrimonial de la mère au moment de la déclaration de mortinaissance en fonction de ce que la loi québécoise reconnaît.

Les valeurs de l'état civil sont:

1- célibataire
2- mariée
3- veuve
4- divorcée
5- séparée légalement

13. NOMBRE D'ANNÉES DE SCOLARITÉ DE LA MÈRE

Nombre d'années de scolarité complétées avec succès.

14. NOMBRE D'ENFANTS NÉS VIVANTS LORS DE GROSSESSES ANTÉRIEURES

15. NOMBRE D'ENFANTS MORT-NÉS LORS DE GROSSESSES ANTÉRIEURES

16. DATE DE LA DERNIÈRE NAISSANCE VIVANTE

Année, mois, jour.

17. DATE DU DERNIER MARIAGE DE LA MÈRE

Année, mois, jour.

18. DATE DE L'ACCOUCHEMENT	Année, mois, jour.
19. TYPE DE NAISSANCE	Simple, double ou autre.
20. ORDRE DE NAISSANCE	Si naissance multiple, on indique l'ordre de naissance.
21. SEXE DU MORT-NÉ	
22. POIDS DU MORT-NÉ	En grammes.
23. DURÉE DE LA GROSSESSE	En semaines complètes.
24. CAUSE DE LA MORTINAISSANCE	Selon la "Classification internationale des maladies, traumatismes et causes de décès", révision 1975.
25. AUTOPSIE	Indique s'il y a eu ou non autopsie.
26. CERTIFICATION PAR L'AUTOPSIE	S'il y a eu autopsie, la certification de la cause de décès tient-elle compte de l'information fournie par l'autopsie?

27. QUALITÉ DU DÉCLARANT — Titre du déclarant qui complète et signe la déclaration de mortinaissance.

28. MODE DE DISPOSITION — Code qui précise le mode de disposition du corps: inhumation, crémation, pour l'étude de l'anatomie et transport à l'extérieur du Québec.

VARIABLES DÉTERMINÉES AU MOMENT DE LA CODIFICATION

ÂGE DE LA MÈRE

DÉPARTEMENT DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE DE RÉSIDENCE DE LA MÈRE	Attribution numérique du département de santé communautaire de résidence de la mère. Établie à partir du code municipal et du code postal (pour certaines municipalités) de la mère.
RÉGION SOCIO-SANITAIRE DE RÉSIDENCE DE LA MÈRE	Attribution numérique de la région socio-sanitaire de résidence de la mère. Établie à partir du code municipal de la mère.
CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DE RÉSIDENCE DE LA MÈRE	Attribution numérique du CLSC de résidence de la mère. Établie à partir du code municipal et du code postal (pour certaines municipalités) de la mère.

Ministère des Affaires sociales
Registre de la population

ATTESTATION D'UNE DÉCLARATION DE MORTINAISSANCE

FORMULAIRE SP-4

Voir la note 1 de la page 101 pour la signification des numéros inscrits dans les cases.

NOTE VOIR AU VERSO AVANT DE REMPLIR

Veuillez remplir cette déclaration à la **machine** ou en **lettres moulées.**
Ne pas écrire dans les espaces ombrés.

LIEU DE L'ACCOUCHEMENT

1 - Nom du centre hospitalier ou a eu lieu l'accouchement

2 - Adresse de l'endroit ou a eu lieu l'accouchement (N°, rue, municipalité, comté)

IDENTIFICATION DES PARENTS

Père

3 - Nom du père (si le père est inconnu, pointer (\) ici ☐ et vous reporter à la question 9) — 3

4 - Prénom usuel — 4

5 - Autres prénoms

6 - Date de naissance du père — Année / Mois / Jour

7 - Lieu de naissance du père (province ou pays étranger)

8 - Langue maternelle du père

Mère

9 - Nom de la mère (selon acte de naissance) — 5

10 - Prénom usuel — 6

11 - Autres prénoms

12 - Date de naissance de la mère — Année / Mois 7 / Jour

13 - Lieu de naissance de la mère (province ou pays étranger)

14 - Langue maternelle de la mère — 8

15 - Adresse du domicile de la mère (N°, rue, municipalité, comté, province ou pays étranger) — 9 10
☐ Cité, ville ou village ☐ Canton ou paroisse

16 - Langue d'usage à la maison — 11

17 - État civil de la mère — 12
1 ☐ Célibataire 2 ☐ Mariée 3 ☐ Veuve 4 ☐ Divorcée 5 ☐ Séparée légalement

18 - Nombres d'années de scolarité de la mère — 13

19 - Nombre d'enfants nés de grossesses antérieures
Nés vivants — 14
Mort-nés (de 500 grammes et plus) — 15

20 - Date de la dernière naiss. vivante (s'il y a lieu) — Année / Mois / Jour 16

21 - Date du dernier mariage (s'il y a lieu) — Année / Mois / Jour 17

CONSTAT MEDICAL

22 - Date de l'accouchement — Année / Mois 18 / Jour

23 - Type d'accouchement — 19
11 ☐ Simple ☐ Double Autre (préciser) _____

24 - En cas d'accouchement multiple donner l'ordre de naissance
☐ 1er ☐ 2e ☐ 3e Autre (préciser) 20

25 - Sexe du mort-né — 21
1 ☐ Masculin 2 ☐ Féminin 9 ☐ Indéterminé

26 - Poids à l'accouchement — 22
grammes ou _____ livres _____ onces

27 - Durée de la grossesse — 23
semaines complètes

28 - **Causes de la mortinaissance**

1. **Cause immédiate** — a) _____
   due à (ou consécutive à)

   Causes antécédentes: états morbides ayant conduit à la cause précitée, en indiquant en dernier lieu la cause initiale — b) _____
   due à (ou consécutive à)
   c) _____

2. **Autre(s) état(s) morbide(s)** ayant contribué au décès, mais sans rapport avec la cause immédiate ci-dessus — 24

29 - Indiquer quelle est, à votre avis, la cause INITIALE de la mortinaissance. Pointer (\) une case seulement
☐ Malformation congénitale* ☐ Malnutrition foetale ☐ Traumatisme ou asphyxie obstétricale*
☐ Infection* ☐ Hémorragie ante-partum ☐ Autre*
☐ Erythroblastose
*Préciser _____

30 - Y-a-t-il eu autopsie? — 25
1 ☐ Oui 2 ☐ Non
Si oui, la certification de la cause du décès tient-elle compte de l'information fournie par l'autopsie? — 26
1 ☐ Oui 2 ☐ Non

IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

31 - Nom et prénom du déclarant

32 - Qualité du déclarant — 27
1 ☐ Médecin 2 ☐ Infirmière Autre (préciser) _____

33 - Date de la signature (année, mois, jour)

34 - Signature du déclarant (J'ai rédigé au meilleur de ma connaissance les causes et les circonstances du décès de ce mort-né) — X

N° de permis (Corp. des médecins)

DISPOSITION DU CORPS/DIRECTEUR DE FUNÉRAILLES

35 - Mode de disposition — 28
1 ☐ Inhumation 2 ☐ Crémation 3 ☐ Pour l'étude de l'anatomie 4 ☐ Transport à l'extérieur du Québec

36 - Identification du directeur de funérailles ou du centre hospitalier

N° de permis du thanatologue

37 - Adresse du directeur de funérailles (N°, rue, municipalité, comté, province ou pays étranger)

38 - Date de la prise en charge (année, mois, jour)

39 - Nom et prénom du représentant du directeur de funérailles

40 - Signature du représentant — X

SP-4 (rev. 05-78)

2 DOSSIER MÉDICAL

DESCRIPTION DU FICHIER-MAÎTRE

DIVORCES

DESCRIPTION DU FICHIER-MAÎTRE

DIVORCES

1. Identification

Le fichier-maître des divorces contient les renseignements du formulaire JUS 103 (3/77) "Enregistrement de divorce" de 1969 à 1985. A compter de 1986, il contient les renseignements du formulaire JUS-486 (86/04) "Formulaire d'enregistrement d'une action en divorce".

2. Source de données

Le formulaire JUS 103 (3/77) "Enregistrement de divorce".
Le formulaire JUS-486 (86/04) "Formulaire d'enregistrement d'une action en divorce".

3. Fréquence des mises à jour

Le Bureau d'enregistrement des divorces du ministère de la Justice du Canada est l'organisme responsable de la constitution et de la mise à jour du fichier des divorces.

Statistique Canada fait parvenir, à la fin de l'année, au Bureau de la statistique du Québec, une copie du fichier des divorces prononcés au Québec.

4. Description du contenu

Unités de référence

- Temps
  Année civile (1er janvier - 31 décembre)

- Population
  Les époux/épouses mariés, qui ont obtenu un jugement irrévocable de la Cour supérieure du Québec.

- Découpages standards
  . District judiciaire
  . Province

5. Produits disponibles

Il s'agit de tableaux sur microfiches dont nous pouvons tirer des photocopies. En voici la liste:

1. Répartition des divorces selon le mois et le district judiciaire.

2A. Répartition des divorces selon le mois et le lieu de résidence de l'époux.

2B. Répartition des divorces selon le mois et le lieu de résidence de l'épouse.

3. Répartition des divorces selon l'âge des divorcés, l'année de naissance et le sexe.

4. Répartition des divorces selon l'année de naissance, l'âge de l'époux par celui de l'épouse au moment du divorce.

5. Répartition des divorces selon l'année de naissance, l'âge de l'époux par celui de l'épouse au moment du mariage.

6A. Répartition des divorces selon l'année du mariage, la durée du mariage, l'âge de l'épouse et le code du district de Hull.

6B. Répartition des divorces selon l'année du mariage, la durée du mariage, l'âge de l'épouse et le code du district de Hull.

7A. Répartition des divorces selon l'année du mariage, la durée du mariage et l'âge de l'époux au moment du mariage.

7B. Répartition des divorces selon l'année du mariage, la durée du mariage et l'âge de l'épouse au moment du mariage.

8A. Répartition des divorces selon l'année du mariage, l'état matrimonial antérieur au mariage et l'âge au moment du mariage.

8B. Répartition des divorces selon l'année du mariage, l'état matrimonial antérieur au mariage et l'âge au moment du mariage.

9A. Répartition des divorces selon l'année du mariage, l'âge au moment du divorce et l'état matrimonial antérieur au mariage.

9B. Répartition des divorces selon l'année du mariage, l'âge au moment du divorce et l'état matrimonial antérieur au mariage.

10. Répartition des divorces selon l'état matrimonial de l'époux par rapport à celui de l'épouse au moment du mariage.

11. Répartition des divorces selon le nombre d'enfants dépendants.

12. Répartition des divorces avec des enfants dépendants selon la personne à laquelle on a octroyé la tutelle.

13A. Répartition des divorces selon l'offense maritale.

13B. Répartition des divorces selon la cause de rupture du mariage.

14. Répartition des divorces selon les délais en mois entre la requête en divorce et le jugement final.

Il est possible de produire les tabulations spéciales selon les besoins manifestés par les usagers.

- Pour le personnel du ministère de la Santé et des Services sociaux et de son réseau, s'adresser à:

Ministère de la Santé et des Services sociaux
Direction des Systèmes d'information
Service diffusion et bureautique
1279, boul. Charest ouest, 2e étage
Québec, (Québec) G1N 4K7
Tél: (418) 643-6209

- Pour tout autre usager, s'adresser à :

Bureau de la statistique du Québec
Centre de renseignements et de documentation
117, rue St-André
Québec, (Québec) G1K 3Y3
Tél: (418) 643-5116
1-800-463-4090 (sans frais d'appel)

1410, rue Stanley, 3e étage
Montréal, (Québec) H3A 1T8
Tél: (514) 873-4722